

Thierry Laporte
Chargé de secteur
Sud-Aquitaine
Conservatoire Régional d'Espaces
Naturels d'Aquitaine
Domaine de Sers
Route de Bordeaux
64 000 Pau

● Gestion et suivi des zones humides du lac d'Uzein pour la conservation des odonates

● 33 espèces d'odonates ont été observées sur le Pont Long entre 1967 et 1997 (L'Hoste , Heymer, M. Leconte), 54 espèces ont été identifiées sur et en périphérie du lac d'Uzein par le CREN Aquitaine de 1998 à 2002 et plus de 200 exuvies ont été récoltées en 2001 et 2002. Les 33 espèces notées sur le Pont Long avant l'intervention du Conservatoire ont toutes été réobservées. Sur le site d'Uzein, 38 taxons peuvent aujourd'hui être considérés comme " réguliers " et le Conservatoire a pu constater la reproduction de 25 d'entre eux dans divers types de zones humides.

● Le Conservatoire intervient sur les zones humides du lac d'Uzein depuis 1998 dans le but de conserver le milieu naturel, en particulier les habitats naturels d'intérêt communautaire et surtout de maintenir voire de conforter les populations d'odonates dont plusieurs espèces rares et/ou protégées. Parmi ces dernières, on retiendra la présence de deux espèces protégées au niveau national et européen : la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii* - Dale, 1834) et l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* - Charpentier, 1840) et 14 taxons considérés comme rares des Pays de l'Adour (Martinia, 18 fascicule 2, juin 2002 par M. Leconte, N. Ilbert, J. Lapalisse et T. Laporte) dont le Trithémis annelé (*Trithemis annulata* - Palisot de Beauvois, 1807), la Naïade aux yeux rouges (*Erytromma najas* - Hansenmann, 1823), l'Agrion nain (*Ischnura pumilio* - Charpentier, 1825), l'Anax napolitain (*Anax parthenope* - Sélys, 1839) et le Sympétrum jaune (*Sympetrum flaveolum* - L ., 1758).

● Depuis l'année 2000, hormis des opérations de fauche, de débroussaillage sélectif et la mise en place d'un pâturage de type extensif réalisées dans l'objectif de conserver à long terme les habitats naturels remarquables, le Conservatoire a créé trois petites mares dans des typhaies-sparganiaies au sein de la lande humide en aval du lac, et une grande mare d'environ 300 m² dans une lande humide très altérée en amont du site. Ces mares ont pour principal objectif de consolider les populations d'espèces patrimoniales caractéristiques de ces habitats comme le Sympétrum jaune (*Sympetrum flaveolum* - L ., 1758) ou encore l'Agrion nain (*Ischnura pumilio* - Charpentier, 1825).

● Un suivi odonatologique a donc été mis en place sur l'ensemble du site d'une part pour déterminer plus précisément le statut de chaque odonate, et d'autre part pour recenser les lieux de reproduction les plus favorables. En outre, il permettra au Conservatoire d'évaluer l'impact des travaux de gestion réalisés depuis l'année 2000, en particulier l'intérêt odonatologique des mares créées.

● Ce suivi qui s'inspire du protocole national d'inventaire des odonates ou " programme INVOD " (MNHN - SFO), s'étale sur 5 ans, de 2000 à 2004, et comprend 4 passages par mois en moyenne sur le site de début avril à fin octobre. En parallèle, un suivi phytosociologique a été mis en place et concerne deux des quatre mares créées. Grâce à ces relevés, il sera possible d'évaluer l'impact des travaux sur l'évolution de la végétation et de corrélérer ces observations aux résultats du suivi odonatologique.

● Il faut noter que la mare qui a été la plus rapidement colonisée par 11 espèces en 2000, a ensuite assez rapidement subi une diminution de sa diversité odonatologique. En effet, sur cette mare, le Conservatoire n'a observé que 2 espèces en 2002. Ceci semble à mettre directement en relation avec le recouvrement progressif puis total de la surface de la mare par le potamot à feuille de renouée (*Potamogeton polygonifolius* Pourret). La vitesse de colonisation de la végétation caractéristique des mares tourbeuses semble donc être un facteur majeur pour la diversité odonatologique.

● Pour vérifier cette hypothèse mais aussi d'autres observations, le suivi se poursuivra en 2003 et 2004 et un bilan sera établi au terme du premier plan quinquennal de gestion du site d'Uzein fin 2004.